

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 16 décembre 2014**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE-LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme OBRIOT (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme POLONCEAU (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) Mme AVENA, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 9 décembre 2014

**Délibération n° : 92-2014**

**Objet : Aides facultatives – secteur social gérontologique – septembre et octobre 2014**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à :


- **3 408,76 €** pour le mois de septembre 2014,
- **7 780,39 €** pour le mois d'octobre 2014.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DRPA : 1  
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM  
PRÉFECTURE DE LA COTE-D'OR  
Déposé le:

- 5 JAN. 2015



**PUBLIÉ LE 17 DEC. 2014**